

UE Transverse UPCité Engagement étudiant

 ECTS
3 crédits

Présentation

DESCRIPTION

L'UE Engagement Étudiant permet de valoriser et de valider dans le cadre du cursus un engagement personnel conséquent et durable. L'engagement doit impérativement être bénévole, citoyen et/ou solidaire et laïque. Toute action associative peut être valorisée à condition d'être membre actif (mission, responsabilité). Il peut aussi être effectué dans le contexte universitaire (par exemple : la participation à la newsletter étudiante ou en tant que membre élu d'un Conseil). Sont exclus : les stages, les activités salariées, les engagements personnels hors cadre associatif.

L'engagement peut être bénévole ou rémunéré et doit se dérouler sur toute l'année universitaire. Le volume horaire minimum attendu est de 30 heures.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation